



www.tourisme-vignoble-bastides.com

Autres fiches RANDO TARN téléchargeables sur :

Bon à savoir

Le terroir de Gaillac regroupe le plus grand nombre de pigeonniers tarnais, ce qui s'explique par le lien très fort avec le vignoble. En effet, depuis le Moyen Âge, les moines de l'Abbaye St Michel de Gaillac ont ordonné de « fumer exclusivement les vignes » avec de la fiente de pigeons. C'était une norme de qualité pour éviter l'altération du vin. Cette règle a été respectée jusqu'à la Révolution française. Les pigeonniers incarnaient la noblesse ou la prospérité, ils étaient construits près des habitations, ou plus souvent, isolés en campagne. Ceux qui marquent encore notre paysage aujourd'hui datent d'avant 1789.

Infos pratiques

**OFFICE DE TOURISME
BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC
Accueil de Gaillac
Abbaye Saint-Michel
81600 - GAILLAC**
Tél. : 05 63 57 14 65
info@tourisme-vignoble-bastides.com

ESPACE RANDOS ET PAYSAGES
6, rue Saint Clair - 81000 ALBI
Tél. : 05 63 47 73 06
www.randonnee-tarn.com
info@rando-tarn.com



- Pictogrammes**
- Point de vue
 - Patrimoine bâti
 - Patrimoine naturel

RANDO TARN

Sentier des quatre châteaux



Sentier des quatre châteaux

Le sentier des quatre châteaux vous permet de découvrir le village de Sénouillac et ses alentours et de passer à proximité de châteaux privés : le château de la Bonnette, le château de Linardié, le château de Saint-Martial et le château de Mauriac. Le château de Mauriac est ouvert à la visite et vous permettra de découvrir les œuvres du peintre Bistes et son architecture militaire du XVème siècle. Tout au long du sentier, vous découvrirez également les coteaux couverts de vigne, qui ont fait la richesse et la renommée de ce pays.

Sénouillac

Départ

Parking en face de la mairie.

3h30 **14km**

Sentier des quatre châteaux

Alt min 174 m **Alt max** 251 m

Niveau : moyen

CODE DE BALISAGE

- BONNE DIRECTION
- CHANGEMENT DE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION

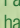


Crédit Photo : CDT Tam, Christophe Plasson / CDRP81 - Laurent Frezouls, JL Pieux / AVEC Creations. Parution : juillet 2014.


1 Face à la mairie, tourner à gauche par l'avenue des vignes. Passer devant l'église. Prendre à gauche rue de la Caminade. En bout de rue, aller tout droit. Marcher sur 250 m. Au calvaire, bifurquer à gauche sur un chemin. Au bout, tourner à droite pour gagner la Devezié. Dans le hameau, prendre à gauche le deuxième chemin caillouté qui devient enherbé.

2 Au carrefour des chemins enherbés, monter tout droit puis, au bout de 50 m, à l'angle du bosquet, tourner à droite. Le contourner sur main gauche. Sur le chemin en herbe, monter tout droit. Au croisement de quatre chemins enherbés, aller tout droit. A la route, tourner à gauche. Ignorer un chemin à gauche.

3 A la Figyrade, à l'angle d'une maison, descendre à droite sur un chemin longeant les vignes. Continuer tout droit. Au croisement, se diriger en face sur le chemin en herbe passant sous la frondaison. A la RD, bifurquer à gauche. Passer la place de Fayssac puis prendre la première rue à droite. Longer l'école et descendre tout droit par le chemin en herbe.

4 Au carrefour des chemins, prendre à gauche. Dans Le Pouget, à l'angle de la première maison, tourner à gauche. Traverser le hameau. Au calvaire, bifurquer à droite. Traverser la RD (**prudence!** ) et continuer tout droit. Au bout de quelques mètres, le chemin caillouté tourne en angle droit à gauche et chemine à travers vignes.

5 Au chemin goudronné, tourner à droite. Marcher sur 250 m puis obliquer à gauche sur le chemin. Au croisement des chemins, descendre à gauche. Continuer tout droit sur le chemin caillouté.

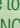
A la RD, aller tout droit (**prudence!** ) en direction de Gatens. A la patte d'oie, se diriger à droite puis prendre le virage à gauche. Continuer tout droit. La voie goudronnée devient chemin enherbé qui longe les vignes.

6 A la première intersection de chemins enherbés, aller tout droit. A la deuxième, tourner en équerre à droite. A la route, avancer tout droit en direction de la Maurié. Face au hameau, descendre à gauche par le chemin caillouté passant en sous bois.

7 Franchir la voie ferrée. Laisser la route à gauche pour prendre de suite à la patte d'oie, le chemin qui gravit à gauche. Se diriger tout droit. Le chemin longe les vignes, pénètre en sous bois, longe un talus puis un bâtiment agricole.

8 A Mauriac, à l'intersection des routes, tourner à droite en direction de l'église et du château (cheminement commun avec le PR de Vignoble et Châteaux). Continuer tout droit. Passer devant le château. Quelques mètres après, descendre à gauche par le chemin (aire de détente à droite).

9 Au croisement des chemins, virer à gauche (laisser Vignoble et Châteaux qui part à droite). Le chemin qui débouche sur une route. Continuer tout droit. Ignorer un chemin montant à droite.

10 A l'intersection suivante (borne touristique), obliquer à gauche puis de suite à droite sous le pont SNCF (Vignoble et Châteaux continue à gauche). Continuer tout droit. Passer à proximité d'un lac. Traverser la RD (**prudence!** ) et monter tout droit par la rue des Pavillons. Longer l'école pour rejoindre le point de départ.

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER